Le mot du trésorier

Paul Lacaze

Chère Consœur, Cher Confrère,

Avant même la clôture de l'exercice 1997 j'ai le plaisir de vous informer, au nom du Bureau de l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P. et de son Conseil d'Administration, que notre structure scientifique et syndicale représentant exclusivement les psychiatres d'exercice privé a atteint cette année un niveau d'engagements et d'adhésions sans précédent.

Ce mouvement de solidarité témoigne, et plus particulièrement en ces temps difficiles, de la confiance que vous faites à notre action déjà ancienne pour la valorisation de notre mode d'exercice. Est-il besoin de rappeler que la spécificité qui nous rassemble au sein de la profession au travers d'approches et de pratiques individuelles variées repose de façon prévalente sur le l'importance de l'acte intellectuel dans le cadre d'une relation intersubjective librement choisie ? C'est un thème que vous avez pu repérer de manière récurrente à la lecture des Actes du 25e Anniversaire de l'A.F.P.E.P ("L'avenir de la psychiatrie privée").

On peut d'ores et déjà affirmer que, grâce à votre soutien renouvelé et amplifié, l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P. a pu mener en 1997 une lutte sans concession pour que ces valeurs soient prises en compte par nos partenaires professionnels et nos tutelles dans les négociations médico-sociales. Même si, dans la tourmente provoquée par les applications des Ordonnances d'Avril 1996, le résultat de ce combat peut, pour l'instant, apparaître fragile, nous comptons bien l'étoffer sensiblement dans la perspective des "États Généraux de la Santé" en 98.

Il faut savoir que c'est en multipliant, cette année, le nombre des adhésions que nous avons corrélativement doublé notre potentiel de publication et de diffusion, le nombre et l'impact de nos actions régionales, nationales et même européennes, nous propulsant ainsi au premier rang de la représentativité catégorielle pour la psychiatrie privée en France. Cette tâche, accomplie bénévolement par vos représentants au Conseil d'Administration, se double à présent de la mission de coordonner régionalement la Formation Médicale Continue afin d'en conserver l'initiative au plus près de l'esprit qui nous rassemble.

Vous êtes comme nous attachés à l'exercice de la psychiatrie privée, vous mesurez ses avantages, ses inconvénients, ses potentialités, sa singularité, ses risques et la responsabilité qui en résulte. Vous éprouvez comme nous la nécessité d'être reconnus, écoutés, encouragés dans votre recherche, dans votre activité, dans l'aménagement des perspectives d'avenir. Vous souhaitez participer plus activement à l'interformation, à l'évolution des pratiques. Vous entendez faire respecter vos engagements à l'égard de chacun de vos patients. C'est pour cela que vous participerez à l'Assemblée Générale de l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P. qui se tiendra aussitôt après les XXVIIe Journées Nationales de la Psychiatrie Privée sur la "Psychosomatique".

En effet, si la spécificité de notre représentation professionnelle est acquise auprès de nos partenaires et des instances de tutelle, c'est désormais notre nombre qui accroîtra notre force et notre impact pour la défense sereine de nos propositions.

C'est pourquoi je réitère, au nom du Bureau, toutes mes félicitations aux très nombreux confrères qui nous ont déjà accordé ou renouvelé leur confiance et j'invite ceux restés jusqu'ici silencieux à s'exprimer clairement en nous rejoignant, en adhérant dès aujourd'hui à l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P. Je vous rappelle que le montant de la cotisation 1997 reste inchangé depuis plusieurs années et que seul notre nombre croissant nous permet de faire face à l'augmentation exponentielle de nos charges de fonctionnement. Nous demeurons ainsi, grâce à vous, indépendants de toute pression commerciale ou extra-professionnelle.

N'oubliez pas : le respect de votre éthique professionnelle et la dignité de votre représentation, c'est à vous et à vous seuls que vous les devrez.

C'est au nom de tous que nous serons heureux de vous accueillir.

Dr Paul LACAZE
Trésorier de l'A.F.P.E.P. - S.N.P.P.